

L'agenda des abonnés Kheox : pour retrouver tous les services associés à votre abonnement.  
Restons connectés.



## ENTRETIEN, RÉNOVATION, RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS : VOTRE GUIDE A ÉTÉ MIS À JOUR !

La mise à jour tient compte de l'actualité réglementaire, notamment de :

- **la loi ELAN n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique** qui traite :
  - de la simplification en matière d'individualisation des frais de refroidissement (fiches 1.30, 1.36, 1.45 et 20.05) ;
  - du carnet numérique de suivi et d'entretien du logement (fiche 1.10) ;
  - des immeubles de moyenne hauteur (IMH) (fiche 1.06) ;
  - de l'obligation d'effectuer une étude de sol lors de la vente d'un terrain à bâtir (fiche 3.25) ;
- **la parution de 4 nouveaux arrêtés ministériels de prescriptions en date du 3 août 2018** (fiches 16.20 et 20.07) :
  - l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration au titre de la rubrique 2910 ;
  - l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de rubrique 2910 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;
  - l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux installations de combustion d'une puissance thermique nominale totale inférieure à 50 MW soumises à autorisation au titre des rubriques 2910, 2931 ou 3110 ;
  - l'arrêté du 3 août 2018 relatif aux installations de combustion d'une puissance thermique nominale totale supérieure ou égale à 50 MW soumises à autorisation au titre de la rubrique 3110.

[JE LE CONSULTE](#)

### \* INFORMATION : Ajout dans le calendrier 2019\*

Retrouvez toutes vos newsletters Kheox avec des liens cliquables pour ne rien rater de l'actualité du premier trimestre 2019.

[▶ JE LE CONSULTE](#)



## LE GUIDE BONHOMME DE LA MAÎTRISE DES PROJETS DE BÂTIMENTS EST EN LIGNE

Les fiches mises à jour, afin de tenir compte de l'actualité législative, réglementaire et normative, traitent :

- de la sécurité des locaux de travail (fiche III.415) ;
- des caractéristiques thermiques des bâtiments neufs (fiche III.601), des aides et incitations à la performance énergétique (fiche III.603), de la réglementation acoustique des bâtiments d'habitation (fiche III.612) et de la réglementation sanitaire (fiche III.620) ;
- des sols (fiches V.320 et V.321) ;
- de la ventilation des bâtiments d'habitation (fiches VI.110 et VI.114).

[JE LE CONSULTE](#)



## REPLAY - RENDEZ-VOUS EXPERT

Découvrez les derniers webinaires mis en ligne

[JE VEUX LES VOIR](#)



### ASSISTANCE ABONNÉ

Notre Assistance Abonné se tient à votre disposition si vous souhaitez obtenir une réponse, bénéficier d'un conseil ou d'une aide personnalisée, pour mieux vous approprier votre abonnement.

- **Par téléphone** : 01 79 06 70 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (17h00 le vendredi)
- **Par email** : [kheox\\_bip@infopro-digital.com](mailto:kheox_bip@infopro-digital.com)
- **Par courrier** : KHEOX - Case n°61 - Antony Parc 2 - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY CEDEX